

BUROS, le 14 octobre 2022.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 19 octobre 2022 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire.
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023.
3. Opérations comptables de régularisation – compte 21531 inscrit à l'actif du budget Principal.
4. Décision Modificative n°2 – Budget Principal.
5. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive Bueros Handball.
6. Attribution d'une subvention à l'association sportive Bueros Handball dans le cadre de l'appel à projets citoyens et participatifs 2022.
7. Détermination des conditions du bail professionnel du nouveau médecin du Pôle de Santé.
8. Autorisation de signature de la convention entre la Commune et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

